



COMMUNIQUÉ

Conseil d'administration
du 1^{er} juin 2020

Fusion Absorption de Sanad par Atlanta

Le conseil d'administration de Sanad, lors de sa réunion tenue le 1^{er} juin 2020 sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, a décidé d'arrêter les termes du projet de fusion par voie d'absorption par Atlanta de Sanad, filiale qu'elle détient à hauteur de 99,96%.

Cette fusion est envisagée aux fins de créer une synergie dans les structures, les expertises, les moyens et les ressources d'Atlanta et de Sanad et permettra au nouvel ensemble issu de la fusion de se positionner comme l'assureur marocain de référence sur le marché.

Le conseil d'administration a approuvé une parité d'échange de 11 actions Atlanta pour 1 action Sanad.

La fusion sera soumise à des conditions suspensives usuelles, notamment l'obtention de l'agrément de la fusion et de l'accord portant sur le transfert de la totalité du patrimoine de Sanad à Atlanta par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, l'obtention du visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux sur le prospectus relatif à la fusion et l'approbation de la fusion par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de Sanad et d'Atlanta.

Sous réserve de la levée de ces conditions, la fusion sera effective fin septembre 2020.